



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique

Question écrite n° 66943

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de M. le ministre de la défense le coût des accords de coopération militaire relevant de son seul ministère entre la France et les pays africains. Il souhaite connaître ces chiffres pays par pays pour l'année 2000. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Les critères devant concourir à une coopération militaire plus efficace ont été arrêtés lors des travaux interministériels préparatoires au Conseil de défense de mars 1998. Créée en 1999 au sein du ministère des affaires étrangères, la direction de la coopération militaire et de défense a été chargée, en étroite collaboration avec le ministère de la défense, d'appliquer les nouvelles orientations fixées par le Gouvernement : l'élargissement géographique du concept de coopération militaire et de défense ; la mise en oeuvre de priorités géographiques ; le réaménagement des modes d'action, notamment en Afrique ; le redéploiement de 10 % des moyens financiers, à réaliser sur trois ans à partir des ressources transférables d'Afrique subsaharienne. Au cours d'une période de transition qui couvre les années 1999 à 2001, le ministère des affaires étrangères a inscrit le dispositif de la coopération militaire et de défense dans le cadre des priorités politiques et élargi le champ d'action de cette coopération à de nouveaux domaines souhaités par le Gouvernement (Etat de droit, sécurité régionale, lutte contre les risques nouveaux affectant la sécurité intérieure de notre pays). La simple assistance technique a été transformée en partenariat, les dernières actions de putre substitution étant en voie de disparition. Enfin, l'enveloppe a été redéployée pour permettre une augmentation sensible (+ 80 %) des crédits consacrés à la coopération avec les pays européens. La ventilation géographique des dépenses de coopération militaire et de défense en Afrique pour 2000 s'établit selon le tableau ci-dessous :

	ARTICLE 10 Coopération technique. -Aide en personnel »	ARTICLE 20 Formation des stagiaires étrangers	ARTICLE 40 Aide en matériel et entretien des infrastructures	TOTAL en francs
Afrique du Nord/Levant	29 962 016	11 194 885	394 517	41 551 418
Afrique occidentale	239 892 502	115 513 960	117 965 128	473 371 590

Afrique australe et océan Indien	24 942 475	19 830 079	14 498 305	59 270 859
Afrique centrale et orientale	58 919 956	20 499 763	22 933 887	102 353 606
Total	353 716 949	167 038 687	155 791 837	676 547 473

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66943

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5712

Réponse publiée le : 17 décembre 2001, page 7233